

Commerces



◆ Garage CHEBLI AUTO

Votre contrôle technique arrive à échéance ?
Déposez nous votre véhicule, on s'occupe de tout !
Et ce mois-ci on vous offre le pré contrôle et la contre visite*.

Aussi, vous avez jusqu'au 6 mars pour profiter de notre offre réseau 40€ de remise sur votre kit de distribution*.

* voir conditions au garage.

Le saviez vous ? La Préfecture ne dispose plus de service Carte grise. Votre Top garage Chebli auto est habilité pour effectuer vos démarches. N'hésitez pas à faire appel à nos services !

Retrouvons-nous sur Facebook et Instagram chebliauto.

Chebli auto: Parc d'activité Le chêne à Gaël .

Tél : 09 82 21 73 97

Informations communales

◆ Horaires des messes

Dimanche 21 mars : Messe à Gaël à 10h30.

Tous les **mercredis** à 11h00.

◆ Balayage des rues

Jeudi 25 mars : à 14h00 par l'entreprise L.P.S.

Collecte des bacs jaunes

Les lundis 8 et 22 mars : Collecte des bacs jaunes.

Les vendredis 5 et 19 mars : Collecte des bacs jaunes. (Uniquement les lieux-dits : La Haie Gaël, La Haute Lande, La Rue es Sage, La Ville Germain, La Ville Toussaint).

Retour sur...

Reconnaitre un nid de frelons asiatiques : lors d'un numéro précédent, nous vous avons présenté un sujet sur les frelons asiatiques. Ce mois de février correspond à la période où les reines fécondées, après avoir passé l'hiver dans un endroit abrité, construisent un nid primaire (voir photo ci-dessous). Ce nid, de la taille d'une orange, se trouve à moins de 3m de haut et généralement à l'abri des intempéries (sous un toit, dans une cabane ou dans un garage).



Les ouvrières, apparaissant après la ponte, permettent l'agrandissement ou la création d'un nid secondaire pouvant atteindre une taille proche de 40cm.

Pour rappel, si vous êtes concernés, les numéros des entreprises spécialisées sont disponibles en mairie qui participe, sur facture, à hauteur de 50€.

Suite aux mesures gouvernementales, les salles communales restent fermées jusqu'au 07 mars 2021 inclus.

Concernant les activités sportives, un accès pourra être autorisé en fonction des mesures liées à la situation sanitaire.

Citoyenneté

Le port du masque reste obligatoire en Ille-et-Vilaine :

Par arrêté préfectoral du 15 février 2021, le préfet d'Ille-et-Vilaine a prolongé l'obligation du port du masque en extérieur, sur l'ensemble du territoire de l'Ille-et-Vilaine jusqu'au lundi 15 mars 2021 inclus.

Nuisances sonores : L'article R1336-5 du Code de la santé publique dit : "Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité."

Maison France Services

L'Espace France Services à St Méen le Grand est exceptionnellement fermé, mais reste joignable par téléphone au **02-99-09-44-56** ou par mail à espace.franceservices-montauban.fr



Réunion ordinaire du 18 février 2021

Installation du nouveau conseiller municipal

M. Le Maire informe le conseil municipal que M. Sylvain LE BÉCHEC, conseiller Municipal, a adressé sa démission avec une date d'effet au 01 Février 2021. M. Olivier BLOT prend place au sein du conseil en remplacement.

Mise à jour des commissions

Monsieur Olivier BLOT a fait le choix d'intégrer les commissions suivantes :

Les bâtiments communaux – Patrimoine : D. Levrel, A. Lohat, A. Lubin, M. Bodin, S. Delourme, L. Le Roy, N. Gouyette, V. Destruhaut, O. Blot.

La voirie communale / intercommunale - L'agriculture - Les chemins ruraux - Chemins de randonnées - Développement durable : D. Levrel, A. Lubin, A. Lohat, J-J Bouchet, M. Bodin, N. Brelivet, L. Pagier, L. Germain, F. Lucas, O. Blot

Délibération soumettant les clôtures à la procédure de déclaration préalable

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer la déclaration préalable pour l'installation d'une clôture sur le territoire communal.

Avancée dossier centre culturel

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet arrêté par la commission et l'estimation qui s'élève à 465 681.28€ TTC dont 225825.12€ pour le centre culturel, 132961.28 € pour le logement, 88984.06€ pour le commun, 18 611.52 € le bucher, et 17 910.82€ (4%) pour les imprévus.

Bibliothèque : 16 rue lieutenant Guillard – 35 290 GAËL

Cantine : 02.99.07.74.47



Droit de préemption parcelles cadastrées section AC 50 et AC 51

Le conseil municipal, avec 4 abstentions et 15 voix pour, approuve la préemption des parcelles AC 50 et AC 51 situées au 10 rue de la libération, pour la somme de 50 000€ + 4 728€ de frais.

Validation plan pôle médical

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les plans du projet pour la maison médicale.

Aménagement paysager autour du multisports

Le conseil municipal, avec 1 voix contre et 18 voix pour, valide les devis de l'entreprise PRIMARD pour les travaux de terrassement pour un montant de 19 050€ TTC et de l'entreprise GALLARD Pépinières pour le volet paysager pour un montant de 13 325,96€ TTC.

Convention d'occupation local communal

Le conseil municipal, avec 1 abstention et 18 voix pour, décide d'accompagner pendant un an, l'ostéopathe qui occupe l'ancienne poste, afin de l'aider à lancer son activité.

Devis différents travaux et matériels

Film site internet :

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet d'un clip ; avec 2 abstentions, et 17 voix pour, valide la création du film par un professionnel ; avec 5 voix pour, 6 voix contre et 8 abstentions, ne valide pas le devis de Génération Vidéo d'un montant de 15 000€ TTC. Le projet est reporté pour janvier 2023.

Entrée salle polyvalente : emplacement des tags.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la pose d'un bardage par l'entreprise SAUVAGE pour un montant de 4 423,79€ TTC.

Travaux 3 place de la bascule

Le conseil municipal, avec 1 abstention et 17 voix pour, valide le devis de l'entreprise HERPE pour les travaux d'électricité et de plomberie pour un montant de 2 659,01€ TTC et le devis de l'entreprise SAUVAGE pour les travaux de menuiserie (garde-corps, cloison, porte) pour un montant de 3 554,52€ TTC.

Achat broyeur d'accotements

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise GUYOT pour l'achat d'un broyeur d'accotements pour un montant de 6 960,00€ TTC.

Travaux entretien monument aux morts

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis des PFG pour le nettoyage et la regravure de noms sur le monument aux morts pour un montant de 2 925€ TTC.

Demandes de subventions pour travaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à demander les subventions pour l'aménagement de 9 arrêts de car, les travaux pour le 3 place de la bascule et pour les travaux du centre culturel.

Mesures d'urgence

Le conseil municipal, avec 1 voix pour, 5 abstentions et 13 voix contre, ne valide pas le devis de 2 640€ pour le désencombrement et le nettoyage, demandé par arrêté préfectoral, du domicile d'une personne.

Acquisition de gobelets réutilisables « Judaël »

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise Ecocup pour l'achat de 1 000 gobelets à l'effigie de Judaël pour un montant de 662,42€ TTC.

Désignation de référents :

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne R. Madaoui pour le CLIC et V. Destruhaut pour l'ARIC.

Questions diverses

VIF Brocéliande et SISM 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne R. Madaoui et F. Unterdorfel pour participer au groupe de travail du VIF Brocéliande et du SISM 2021.

Acquisition de terrain

Le conseil municipal décide d'acquérir aux consorts Bézard, la parcelle cadastrée section AC n°433 de 2ha 07a 25ca, située entre le lotissement Le Paradis et la salle polyvalente pour la somme de 30 000 €.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet :

www.mairie-gael.bzh

Si vous souhaitez recevoir Gaël Infos par mail, envoyez votre demande à l'adresse mairie.gael@orange.fr

Divers

SMICTOM CENTRE OUEST : Collecte des boîtes d'aiguilles usagées des particuliers dans les déchèteries.

Du **lundi 1er mars au samedi 6 mars**, les boîtes pleines seront à déposer aux jours et heures d'ouverture des déchèteries du SMICTOM. Les boîtes vides sont désormais fournies par les pharmaciens.



COLLECTE DES DASRI
DES PARTICULIERS en automédication

DÉTENTEURS DE PORCS OU DE SANGLIERS DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons, conformément à la réglementation en vigueur, de :

- ◆ Déclarer vos animaux auprès de l'EdE (Etablissement de l'élevage) - EdE 35 : N° de tél : 02.23.48.26.64
- ◆ Respecter les mesures sanitaires
- ◆ Contacter votre vétérinaire si vous suspectez la maladie.

Pour tout renseignement rdv sur :

agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir

www.plateforme-esa.fr



Agence intérimaire CRIT DINAN.

L'agence CRIT recherche des "ETUDIANTS" disponibles pour les vacances de PAQUES et cet ETE pour travailler en abattoirs viande bovines sur le secteur de TREMOREL.

Catherine CHAUVIGNY

Tél. : 02.96.39.57.93

Fax. : 02.96.39.54.71

catherine.chauvigny@groupe-crit.com



PHARMACIE

M. ESNAULT : 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

7 mars. : LEGOFF à Montfort/Meu.

14 mars. : MONTAUDOIN à St Méen le Grand.

21 mars. : PISIGOT à Montfort/Meu.

28 mars. : ROUAULT à Montauban de Bretagne.

OSTEOPATHE

Pierre CHENAUT : 06.74.48.61.98

INFIRMIERS

Mmes AUVE et BERNARD

M. JAUNAY

02.99.07.76.15

DECHETTERIE

Tél : 02.99.07.71.47

Lundi : 08h30-12h00

13h30-18h00

Mercredi : 08h30-12h00

13h30-18h00

Samedi : 08h30-12h30

13h30-17h30

AMBULANCES-TAXIS

Ambulances Taxis LEVREL

02.99.09.53.54

Taxis MEWEN 02.99.09.69.34

Taxis FOUREL 06.25.77.20.75

CARS ILLENOO

Horaires du 31/08/2020 au 06/07/21 :

De Gaël Eglise vers Rennes :

Du lundi au vendredi : 6h17.

Du lundi au samedi : 6h57, 13h30.

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au vendredi : 17h15.

Du lundi au samedi : 12h15, 16h30, 18h15.

Mercredi : 12h50.

Samedi : 17h15.

NAVETTE RIV

Horaires du 01/03/2020 au 31/01/21 :

Ligne Ploërmel > Montauban (gare)

Du lundi au vendredi - Gaël : 7h15 / 18h12.

Ligne Montauban (gare) > Ploërmel

Du lundi au vendredi : Gaël : 8h02 / 19h02.

SPA

02 99 59 32 74

5A rue Roland Doré – RENNES

35000 Rennes

Directeur de la publication :

Denis LEVREL, Maire de Gaël

Coordination, rédaction,

mise en page, distribution :

V. Destruhaut, F. Unterdorfel,

L. Le Roy, F. Lucas, R. Madaoui,

Mairie de Gaël

Photos-illustrations :

Mairie de Gaël

Impression : 500 exemplaires